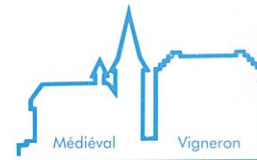




COMMUNE DE VENTHÔNE

Rue du Village 20, 3973 Venthône



CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Venthône est convoquée à la salle polyvalente le

LUNDI 21 JUIN 2010 A 20H00

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée primaire du 14 décembre 2009
2. Lecture des comptes 2009
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2009 et décharge aux organes responsables
5. Informations par le Président de la ville de Sierre, M. François Genoud sur le projet d'agglomération Sierre – Crans/Montana
6. Informations par dicastères
7. Divers

Les personnes qui désirent un exemplaire des comptes peuvent se le procurer auprès du secrétariat communal ou consulter le site www.venthone.ch sous la rubrique Administration / finances et fiscalité /

Le Président :

Gérard Clivaz

Le Secrétaire :

Daniel Antille

Venthône, le 28 mai 2010